



Solidarité face à la répression !

Cette année 2016-2017 a vu un déferlement répressif à l'encontre des luttes sociales et de celles et ceux qui n'entendent pas se résigner au rouleau-compresseur du capital et de l'Etat. Que ce soit contre l'austérité à l'université, ou bien dans la rue et devant les lycées contre la mascarade électorale, il existe encore des individus qui refusent d'abdiquer en se faisant entendre dans la rue et leurs lieux de travail et d'étude.

Ainsi, ce mercredi 31 mai 2017, quatre personnes seront déférées devant le TGI de Besançon pour leur participation à ces luttes :

Pour l'occupation de la Maison de l'Université du 22 novembre, un étudiant est inculqué pour "*intrusion ; outrage et violence aux forces de l'ordre ; refus de prélèvements d'empreintes et d'ADN*". Cette action visait à empêcher la tenue du Conseil d'Administration de l'Université, qui s'apprêtait alors à voter des mesures d'austérité (suppression de filières, diminution d'heures de cours à l'UFR SLHS). Ce jour-là, plusieurs centaines de personnes ont investi le hall d'entrée du bâtiment. Un groupe d'étudiant.e.s a tenté de monter à l'étage pour empêcher le vote, mais les policier.e.s sont intervenu.e.s violemment, n'hésitant pas à frapper sur les doigts d'une étudiante suspendue dans le vide à coups de matraque. La répression à la fac de lettres a franchi un nouveau palier le 14 février 2017, lorsqu'une vingtaine d'étudiant.e.s a fait irruption dans cette même salle de réunion afin d'empêcher le vote entérinant la sélection en master. Le président de l'UFC, Jacques Bahi, a eu recours aux forces de l'ordre, qui ont déboulé à une quarantaine pour expulser et placer en garde à vue (allant jusqu'à 24h pour la plupart et jusqu'à 45h pour les deux soi-disant "*meneurs*") ces récalcitrant.e.s à la marchandisation de l'université. Des poursuites judiciaires sont également à prévoir.

Dimanche 7 mai, peu de temps après la dispersion de la manif "*contre la mascarade électorale*" à l'occasion du 2ème tour des élections présidentielles, deux manifestants ont été arrêtés par la police puis placés en GAV pour 24h. Ils sont poursuivis pour des "*dégradations*" sur des banques.

Enfin, lors du blocus au lycée Pasteur "*contre la mascarade électorale*" mardi 9 mai, une lycéenne a été arrêtée puis emmenée au poste pour "*outrage et violences à l'égard des forces de l'ordre*". Son tort ? Avoir pris la défense d'une de ses potes insultée et bousculée par les policier.e.s.

Toutes et tous devant le TGI (rue Mégevand, en face de la mairie)

mercredi 31 mai dès 9h30

Par ailleurs, un militant libertaire bisontin est poursuivi pour "*diffamation*" à l'encontre d'un responsable des expulsions de sans-papiers à Besançon, le secrétaire général de la préfecture du Doubs, Jean-Philippe Setbon. Il passera en procès le mercredi 7 juin pour avoir publiquement dénoncé la politique inhumaine de la préfecture du Doubs à l'encontre des migrant.e.s sur le blog du "*Libertaire Bisontin*" (plus d'infos sur <https://lelibertairebisontin.wordpress.com> et sur <https://nantes.indymedia.org/articles/35853>).

Soutenons-le au TGI mercredi 7 juin à 13h30.

La répression ne fera jamais taire la rébellion !

La solidarité est notre arme !

CNT-25, c/o CESL, BP 121, 25014 Cedex

mail : cnt-doubs@cnt-f.org ; blog : <http://cntbesancon.wordpress.com>